Image not found or type unknown

pension alimentaire après liquidation matrimoniale

Par **marinero_232**, le **24/11/2011** à **09:58**

je dois à mon ex épouse dont je suis divorcé une soulte importante dans le cadre de la liquidation matrimoniale par notaire mandaté. Voulant conserver un nid pour mes deux fils mineurs dont j ai la garde. Puis je espèrer si action en justice demander une pension alimentaire ? Devant cette richesse soudaine , madame se débroouillant depuis cinq ans à être insolvable ? alors qu elle vit avec un autre concubin ..... Merci par avance

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés